

Messieurs, avec une preuve aussi forte et aussi écrasante que celle que nous avons pu faire avec des personnes qui avaient intérêt à tout cacher, puisque l'enquête se faisait contre le personnel du département des finances, vous ne pouvez pas faire autrement, dans mon humble opinion, que de recommander dans le rapport, que vous soumettrez au Conseil, que la Corporation se dispense des services du trésorier, de l'auditeur, de M. McDunnough, de M. Palmer et de M. Lapière ; et de recommander aussi qu'un changement radical soit fait dans le département des finances, afin d'éviter, à l'avenir, les vols, les défalcons et les pertes énormes dont nous avons été les témoins depuis quelques années. Inutile de vous dire que tous les citoyens de cette ville attendent votre rapport avec anxiété.

Ils comptent sur l'honnêteté, la fermeté et l'énergie des membres de ce comité pour le redressement des torts qu'ils ont tant déplorés, et qu'ils déplorent encore. La tâche que M. Roy et moi avons entreprise, en surveillant cette enquête, était pénible et difficile ; mais nous croyons l'avoir remplie avec fermeté, justice et impartialité. Je vous remercie de la patience avec laquelle vous m'avez écouté, et de toute la bonne volonté dont vous avez fait preuve dans le cours de cette enquête qui devra, sans doute, produire les meilleurs résultats possibles, et en même temps amener des réformes qui donneront aux contribuables les garanties qu'ils désirent tant.

Soyez convaincus, M. le maire et messieurs, que les électeurs de Montréal sauront en temps et lieu opportuns se rappeler de ceux qui n'ont regardé ni veille, ni trouble, ni fatigue pour travailler gratuitement à prévenir toutes défalcons dans nos finances et conséquemment à protéger leurs intérêts.

Nous avons ensemble pendant de longues soirées cherché la source du mal, nous l'avons trouvé dans les chefs du département du trésor. Il ne reste plus maintenant qu'à appliquer le remède. Voilà un membre gangrené, l'alternative n'est plus permise, il faut le couper sans hésiter, si l'on veut sauver le patient. Si encore vous hésitez, les électeurs sont là derrière vous, ils n'hésiteront pas eux soyez-en convaincus ; mais ils veulent encore attendre avec patience et avec confiance.

Je n'ai pas eu la prétention de faire des fleurs de rhétorique, ni de vous faire entendre des flots d'éloquence, j'ai voulu seulement vous faire un exposé et un résumé, d'une manière aussi fidèle que possible, de la preuve de faits regrettables (si je puis me servir d'un aussi léger qualificatif), qui sont laissés à votre plus sérieuse considération en attendant que le Conseil prononce son jugement final.

Je n'ai pas cru devoir suggérer aucune des réformes à faire parce que j'ai pensé qu'en le faisant j'aurais dépassé les limites de mes devoirs ; j'étais invité à assister aux séances de ce comité pour prouver mes accusations et par là même démontrer la mauvaise administration de nos finances, ce que je crois avoir fait parfaitement. Depuis que cette investigation est commencée, on a déjà fait certaines réformes dans le département des finances. C'est là un des résultats de l'enquête, mais permettez-moi d'ajouter, messieurs, qu'il vous reste à recommander des réformes radicales et considérables, afin d'empêcher la répétition des actes blâmables et coupables que cette enquête a mis au jour, et en même temps pour prévenir les défalcons. Connaissant l'esprit de